



Instructions de pose ONEFLOR ECOLAY 55

ONEFLOR ECOLAY 55 est un revêtement de sol plombant, résistant et de haute qualité, proposé dans divers formats. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux spécifications techniques de nos gammes de produits. Vous trouverez ci-dessous des exigences spéciales requises pour réussir la pose du revêtement de sol **ECOLAY 55**.

INFORMATIONS GÉNÉRALES IMPORTANTES :

Avant de commencer, assurez-vous que les produits livrés sont en parfait état. Les produits déjà coupés sur mesure ou posés ne pourront pas faire l'objet de réclamations. Avant la pose, il faudra vérifier les produits afin de s'assurer de l'uniformité de la couleur et du lot. Veuillez installer exclusivement des lames/dalles provenant du même lot dans une même pièce. Les normes, directives et règles nationales applicables s'appliquent lors de la pose du revêtement de sol ECOLAY 55, de même que les documents techniques et les règles du commerce généralement reconnues. Les légères différences de couleur, de degré de brillance et de structure sont liées à la production et ne constituent pas un motif de réclamation. Mélangez-les lames/dalles si elles proviennent de 3 paquets différents.

ÉTAT DU SUPPORT :

Le support doit être plan, présenter une capacité portante suffisante et être sec en permanence. La tolérance de hauteur maximale ne doit pas excéder 2 à 3 mm par mètre linéaire ou 1 mm par 10 cm. Les revêtements de sols en textile et aiguilletés doivent être retirés.

SUPPORTS :

Le support doit être propre, plan, présenter une capacité portante suffisante et être sec en permanence. La tolérance de hauteur maximale ne doit pas excéder 2 à 3 mm par mètre linéaire ou 1 mm par 10 cm pour les bords de dalles.

Nous recommandons l'utilisation du revêtement ONEFLOR ECOLAY 55 sur les sols suivants :

- Planchers en bois préfabriqués et autres matériaux à base de bois
- Sols en pierre plans, dalles en céramique, marbre, grès cérame sans joints (joints invisibles)
- Chape ancienne ou neuve

Les revêtements de sols en textile et aiguilletés doivent être retirés.

Il est généralement recommandé de retirer les anciens revêtements de sols PVC afin d'éviter les effets indésirables (tels que la formation de moisissures, résistance à la compression insuffisante, effets télégraphiques).

Les supports ne figurant pas sur la liste nécessitent l'autorisation de la société ONEFLOR-EUROPE.

Remarque : le poseur du revêtement de sol devra vérifier que le support est prêt pour la pose avant de la commencer, et devra faire part de ses doutes éventuels. En particulier en cas de :

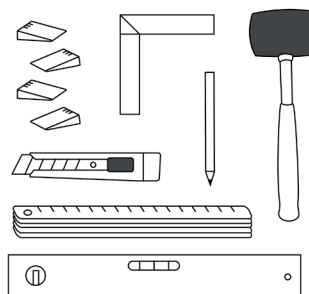
- surface très inégale
- support insuffisamment sec
- surface du support insuffisamment solide, trop poreuse ou trop rugueuse
- surface du support contaminée, par ex. par de l'huile, de la cire, du vernis ou des résidus de peinture
- hauteur incorrecte de la surface du support
- température du support inadéquate
- climat de la pièce inadéquat
- absence de protocole de chauffage dans le cas de planchers chauffants
- absence de repère des points de mesure dans le cas de planchers chauffants
- absence de planéité au niveau des joints.

Si le revêtement ECOLAY 55 est posé sur des systèmes de chauffage par le sol, la norme EN 1264-2 (systèmes de chauffage par le sol à circulation d'eau chaude et composants) devra être prise en compte. La température de la surface ne doit pas excéder 27°C de manière permanente. Si vous souhaitez installer le revêtement ECOLAY 55 sur un système de chauffage par le sol à circulation d'eau chaude, le revêtement doit être lié sur toute la surface. Nous recommandons l'utilisation de colles à dispersion à faibles émissions et sans solvants, par ex. EC1 ou RAL.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux instructions du fabricant. Les colles à dispersion sont préférables aux colles sensibles à la pression. Si d'autres systèmes de chauffage par le sol sont utilisés, veuillez consulter le service technique de la société ONEFLOR-EUROPE. Afin d'éviter que les supports en bois ne pourrissent (par ex. les planchers en poutres de bois), vous devez vous assurer que les supports sont suffisamment ventilés par l'arrière.

OUTILS DE POSE

- Couteau de pose à lame trapèze / scie sauteuse
- Mètre pliant / mètre ruban / niveau à bulle 2 m
- Maillet caoutchouc blanc
- Écarteurs
- Crayon / pointe à tracer
- Équerre



ACCLIMATATION ET SOUS-COUCHE :

Il est nécessaire de laisser le revêtement ONEFLOR ECOLAY 55, ainsi que tous les matériaux auxiliaires nécessaires, s'acclimater au minimum pendant 48 heures avant l'installation, en le posant en petites piles (max. 3 paquets) dans les pièces où il sera installé ou dans des pièces adjacentes, dans les conditions suivantes :

Conditions climatiques ambiantes avant, pendant et après la pose :

- Température air ambiant > 18°C (mais ne dépassant pas 26°C).
- Température du sol > 15°C (mais ne dépassant pas 22°C)
- Humidité relative 40-65%

Il est important de veiller à ce que les conditions climatiques ambiantes restent constantes pendant l'acclimatation et la pose. Le climat ambiant mentionné ci-dessus devra être maintenu pendant au minimum 72 heures avant, pendant et après l'installation du revêtement.

N'installez aucune sous-couche sous le revêtement ECOLAY 55. En raison de la résistance à la compression généralement insuffisante, l'utilisation d'une sous-couche sous notre produit ECOLAY 70 / ECOLAY ACOUSTIC entraîne l'exclusion de la garantie.

L'utilisation de feuilles en PE et de sous-couches inappropriées peut entraîner l'exclusion de la garantie en cas de dommages.

POSE :

Il est généralement recommandé de retirer les anciens revêtements de sols PVC, afin d'éviter les interactions indésirables. Aucune sous-couche supplémentaire ne devra être utilisée.

Joint de dilatation : largeur minimale 5 mm.

Conseil : utilisez les morceaux de revêtement de sol inutilisés comme cales de dilatation. Veuillez également respecter une distance de 5 mm par rapport à tous les objets fixes de la pièce, tels que les conduites d'acheminement, les cadres de portes, etc. ! Ce joint de dilatation ne doit jamais être recouvert de silicone, de câbles électriques ou d'objets similaires !

Les supports ne figurant pas sur la liste nécessitent l'autorisation de la société ONEFLOR.

Il est généralement recommandé de retirer les anciens revêtements de sols PVC, afin d'éviter toutes interactions. L'utilisation de sous-couches non appropriées est susceptible d'entraîner l'exclusion de la garantie en cas de dommages.

Commencer la pose :

1

48h
18-25°C
64-77°F
>40%
<65%

2

3

4

5

AE = 0,5% CM CT = 2,0% CM
AE = Anhydrite / CT = Cement

6

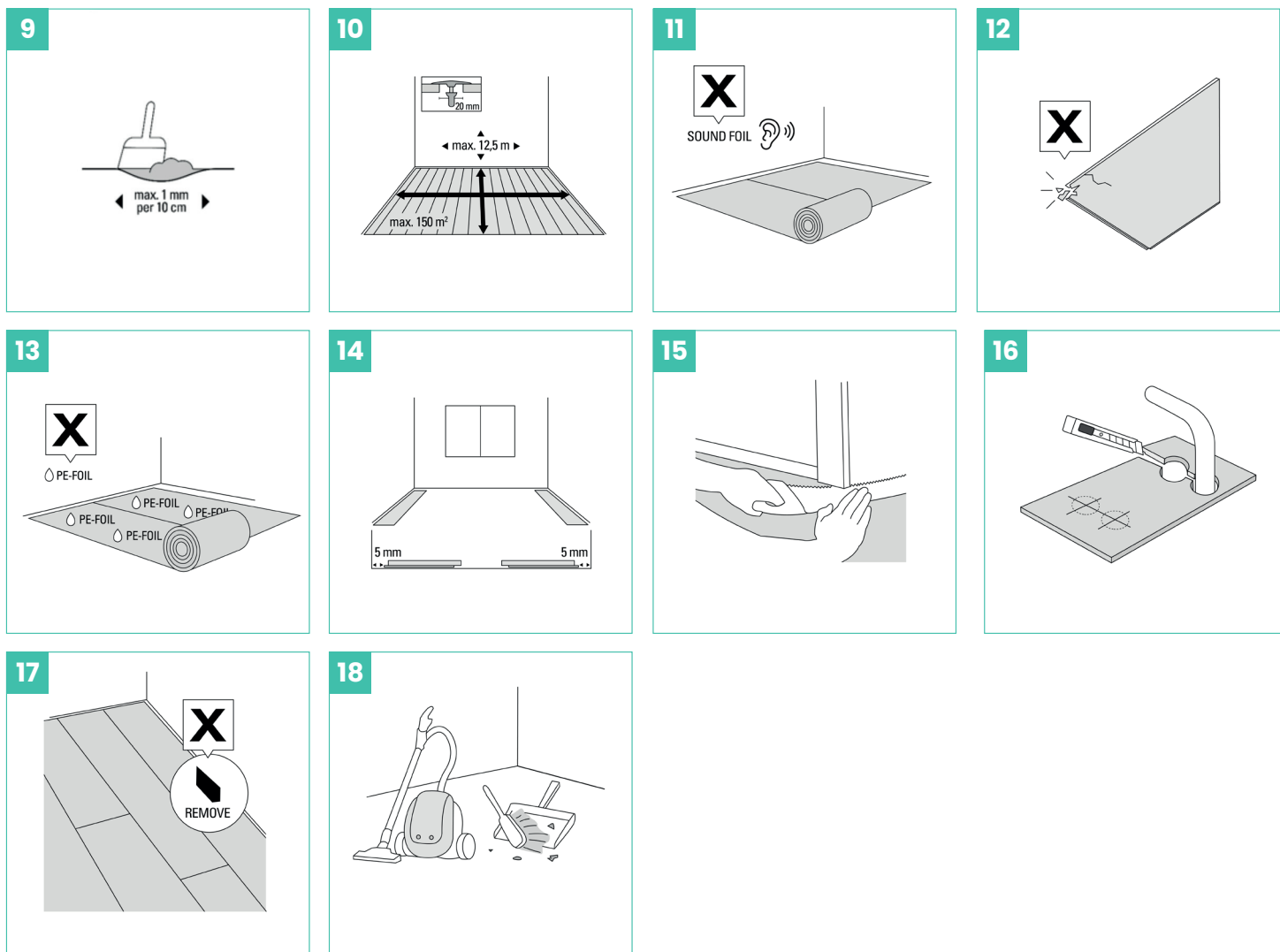
AE = 0,3% CM CT = 1,8% CM
AE = Anhydrite / CT = Cement

7

◀ max. 2 - 3 mm per meter ▶

8

>5mm
>2mm



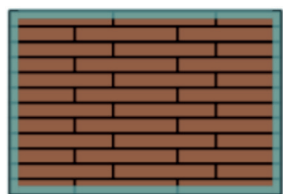
POSE

Important : Avant de poser les premières rangées, assurez-vous que les lames (ou dalles) coupées les plus proches des murs sont d'une longueur supérieure à 30 cm et d'une largeur supérieure à 10 cm, en fonction du schéma général.

Avant de commencer la pose, vérifiez que le mur est suffisamment rectiligne pour poser des lames (ou dalles) directement contre celui-ci. Dans le cas contraire, tracez une ligne sur le sol, à quelques centimètres de distance, disposez votre première rangée et utilisez une pointe à tracer. Coupez les lames le long de la ligne que vous avez tracée.

Étalez maintenant le tackifiant sur la chape sur une largeur d'env. 10 cm. Placez ensuite à nouveau votre première rangée contre le mur. Pour poser la rangée suivante, posez le morceau de lame restant d'une longueur minimale de 30 cm, puis continuez avec des lames complètes. Nous recommandons de toujours encoller les deux premières rangées. Veillez à décaler les joints d'extrémités d'au moins 30 cm sur chaque rangée, pour obtenir une pose parfaitement alignée. Pour poser la dernière rangée, mesurez la distance entre le mur et la rangée posée et reportez-la sur la lame concernée en utilisant une pointe à tracer, de la même manière que pour la première rangée, si le mur n'est pas totalement rectiligne. Coupez les lames à la taille requise.

La dernière rangée posée devrait présenter si possible une largeur équivalant à la moitié de celle d'une lame.



Remarques:

Ce revêtement de sol est approprié à la pose flottante sans utilisation de colle. Seule la surface de bordure doit être humidifiée à l'aide d'une colle à dispersion ou d'un tackifiant.

Les exceptions à cet égard sont les zones exposées à des températures élevées ou à un usage très intensif. Dans ces cas-là, nous recommandons d'appliquer une colle à dispersion sur toute la surface. Pour les surfaces importantes (plus de 62 m²) ou exposées à des charges importantes, nous recommandons d'appliquer des quantités supplémentaires de colle à dispersion ou de tackifiant afin de garantir la stabilité de la pose. Jusqu'à 62 m² : application de colle à dispersion / tackifiant sur une bande de 10 cm de largeur sur les bords de la surface.

Plus de 62 m² : grille supplémentaire de tackifiant (4 m x 4 m) ou encollage au tackifiant de la surface entière



ACHÈVEMENT DE LA POSE

Pour poser la dernière rangée, mesurez la distance entre le mur et la rangée posée et reportez-la sur la dalle. La dernière rangée posée doit correspondre si possible à la moitié de la largeur d'une dalle. Rappelez-vous le joint de dilatation de 5mm de largeur.

Profilés pour joints de dilatation sur la surface

Dans les pièces présentant une surface ininterrompue allant jusqu'à 150 m², il est possible d'effectuer la pose sans joints de fractionnement, en doublant la taille des joints de dilatation (env.10 mm). La longueur de la pose ne devra pas excéder env. 12,50 m. Des profilés pour joints de dilatation appropriés devront être utilisés pour les pièces étroites et longues.

Les surfaces des pièces interrompues par des éléments structurels verticaux (piliers, cloisons, portes ou éléments structurels interrompus similaires) doivent être séparées (corridors étroits, etc.). Si des plinthes, profilés de transition ou profilés de finition d'extrémité sont posés, il est important de veiller à ce que les plinthes ou les profilés ne soient jamais fixés au revêtement de sol !

L'utilisation de plinthes présentant sur la circonférence des joints en silicone qui fixent le revêtement de sol entraîne l'exclusion de la garantie.

REMARQUES IMPORTANTES CONCERNANT L'ACHÈVEMENT DE LA POSE

- Retirez toutes les cales de dilatation.
- Le revêtement ECOLAY 55 ne doit jamais être fixé sur place. Le revêtement de sol ne doit pas être fixé au sol, ni bloqué par des meubles, blocs-cuisine, poêles ou autres éléments d'équipement fixes (pose flottante). Les blocs-cuisine / îlots centraux posés sur le sol sans plaque de répartition des charges sont considérés comme une fixation du revêtement de sol.

APRÈS LA POSE

IMPORTANT : Évitez les variations de températures importantes et maintenez la température entre 13 °C et 30 °C.

Évitez de poser le revêtement dans des vérandas ou des jardins d'hiver.

Protection du revêtement posé :

Pendant l'étape de pose, le revêtement de sol devra toujours être recouvert de panneaux durs ou de panneaux de contreplaqué. N'appliquez pas directement de ruban de masquage pour peinture sur le revêtement de sol.

Nettoyage initial :

Avant d'utiliser un nouveau revêtement de sol, il est toujours recommandé de procéder à un nettoyage initial. Sols légèrement salis : éliminez les salissures et la poussière occasionnée par les travaux à l'aide d'un aspirateur, d'une serpillière ou d'un chiffon humide.

REMARQUES : Disposez des tapis de sol (tapis d'entrée) pour éliminer toutes les salissures des semelles et éviter de faire pénétrer des salissures et de l'humidité supplémentaires. Les tapis ou paillassons avec dos en caoutchouc ou en PVC ne doivent pas être posés sur les dalles en vinyle, car ceci pourrait occasionner une réaction chimique et décolorer le matériau.

Caractéristiques spéciales et situations exceptionnelles

Dans les vérandas ou les pièces similaires comportant des baies vitrées ou des portes-fenêtres orientées au sud, l'utilisation du revêtement ECOLAY 55 doit être considérée comme critique en raison des extrêmes fluctuations de la température ambiante. L'utilisation doit donc faire l'objet d'une coordination et d'une autorisation séparées émanant de la société ONEFLOR EUROPE. Afin d'éviter les variations/ dommages du matériau, la pièce devra être ombragée de manière suffisante et une distance de 10 mm devra être maintenue sur les bords en cas de pose sur des surfaces exposées à un fort ensoleillement.

Notre revêtement de sol ONEFLOR ECOLAY 55 répond aux plus hautes exigences de qualité à de nombreux égards. Ceci s'applique également à la solidité à la lumière conformément à la norme EN 105- B02. Cependant, un test standard ne pourra jamais simuler l'intensité des rayons UV naturels, de sorte que des modifications partielles de la couleur ou des décolorations sont susceptibles de survenir sur des surfaces exposées à une forte incidence de rayons UV et insuffisamment ombragées.

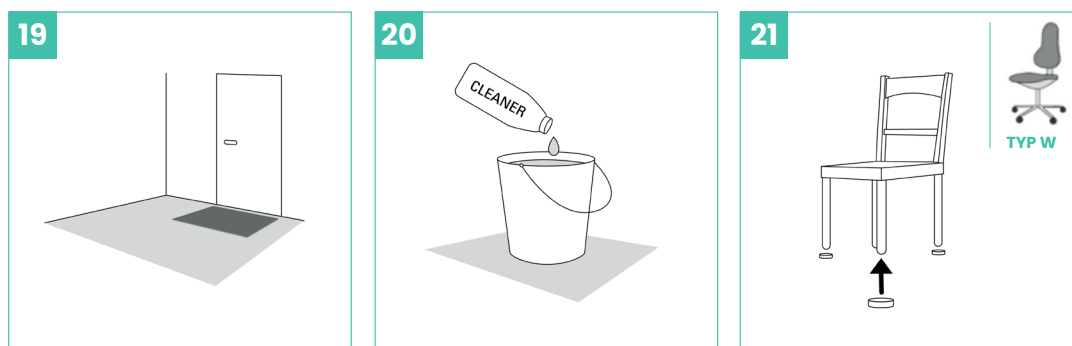
Des « écrans anti-rayonnement » (par ex. des plaques de base en verre ou en métal) de dimensions suffisantes devront être disposés dans la zone des cheminées et des poêles. La dimension varie en fonction de la capacité thermique du foyer ou du poêle. Veuillez respecter à ce sujet les spécifications du fabricant de votre poêle.

Si vous utilisez des mastics à élasticité permanente, nous recommandons d'appliquer au préalable une bande scellante pour joints sur les surfaces des joints, puis de les remplir d'un scellant pour joints, afin de créer une adhésion sur deux côtés. Les joints scellés à élasticité permanente doivent être considérés comme des joints de maintenance. On devra vérifier régulièrement leur caractère fonctionnel et les remplacer si nécessaire.

Le revêtement ONEFLOR ECOLAY 55 doit être dissocié de tous les meubles et équipements installés de manière permanente, tels que les blocs-cuisine, les poêles, etc. Si les meubles exercent des charges de pression statique élevées, il est nécessaire de s'assurer que la répartition des charges est suffisante (par ex. à l'aide de plaques de répartition des charges) et appropriée au poids de ces meubles.

Veillez utiliser uniquement des roulettes de chaises appropriées de type W (souples).

NETTOYAGE ET ENTRETIEN :



Veillez-vous référer à nos instructions détaillées de maintenance et d'entretien disponibles sur www.oneflor-europe.com

La publication de ces instructions d'installation (à partir de 12/2021) entraîne la perte de la validité de toutes les versions précédentes.